

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1654 Décisions concernant les Ministères.

n° 1654

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

28 novembre 1964

Numéro JO

n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro

1 janvier 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Le Médecin Capitaine Guiot (André), désigné pour servir «hors cadres» en Côte Française des Somalis, embarqué le 25 septembre 1964 à destination de Djibouti, est mis à la disposition, du Ministre des Travaux publics et du Port pour compter du 7 octobre 1964, date de son arrivée sur le Territoire. Cet officier est désigné pour occuper les fonctions de médecin chef du Service médical du Port de Djibouti.